Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique

Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique

Band: 1 (1899)

Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Kapitel: Brevet de l'enseignement secondaire supérieur en Prusse.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

déjà et qui savent les efforts accomplis, le concours d'une propagande sans laquelle nous ne saurions progresser?

La modicité de nos ressources doit être rachetée par le nombre de nos adhérents; la Bibliothèque mathématique des travailleurs n'est pas une entreprise commerciale; nous ne voulons ni ne pouvons faire aucune réclame, et nous comptons uniquement sur l'appui de nos adhérents, et sur les services déjà rendus, pour faire comprendre ceux que nous sommes à même de rendre encore.

Encore faut-il pour cela que notre existence soit connue. C'est dans ce but que nous avons accepté, avec une grande reconnaissance, l'hospitalité que nous offrait gracieusement l'*Enseignement mathématique*, pour rappeler à grands traits l'organisation de cette véritable coopération scientifique, à laquelle nous sommes si profondément attaché (¹).

Dr Hulmann (Paris).

Brevet de l'enseignement secondaire supérieur en Prusse.

Le nouveau règlement relatif aux examens des candidats à l'enseignement secondaire supérieur en Prusse contient une série de réformes qui marquent un progrès sérieux dans l'organisation de l'instruction publique. Outre le changement qu'il apporte dans la composition de la commission des examens et dont nous n'avons pas à nous occuper ici, il entraîne d'importantes modifications pour plusieurs branches d'études. Nous nous bornons à signaler celles qui concernent spécialement les mathématiques.

Jusqu'ici la carrière de l'enseignement n'était ouverte qu'à ceux qui avaient suivi les études classiques dans un gymnase allemand, et qui, après trois ans d'études dans une université allemande, avaient subi avec succès les examens du brevet.

Le règlement du 12 septembre 1896 élargit le cercle des candidats en ce qu'il admet aussi les jeunes gens qui ont passé par les Oberrealschulen, c'est-à-dire par l'enseignement moderne. En outre, sur les six semestres d'études universitaires, les candidats à l'enseignement des mathématiques, de la physique ou de la chimie, peuvent en passer trois dans une école technique supérieure allemande.

Ce sont là les deux modifications les plus importantes. La première s'imposait depuis longtemps. Quant à la seconde, elle répond également

⁽i) Le Dr Hulmann, en même temps qu'il nous envoie son intéressant article, nous fait savoir que la Bibliothèque mathématique des travailleurs recevra, avec une réduction de 50 p. 100 (soit six francs par an au lieu de douze) les abonnements des personnes qui sont en mème temps abonnées à l'Enseignement mathématique et qui habitent l'un des pays desservis par la Bibliothèque. Nous lui en exprimons ici toute notre reconnaissance, et nous recommandons instamment cette organisation si intéressante à l'attention de nos lecteurs.

aux exigences de notre époque. Elle permet de délivrer un certificat de capacité pour l'enseignement des Mathématiques appliquées. Le programme de ce nouveau certificat comprend, outre les Mathématiques pures : la Géométrie descriptive jusqu'aux méthodes de la projection centrale (inclusivement) et le tracé des épures ; la connaissance des méthodes mathématiques employées en Mécanique appliquée, en particulier de la Statique graphique ; la connaissance des éléments de Géodésie et de la théorie des erreurs.

Nous n'insistons pas sur les avantages qu'une pareille préparation peut présenter pour les maîtres de l'enseignement secondaire. Mais ce sont surtout les écoles techniques secondaires ou supérieures qui profiteront de la liberté qu'on laisse au candidat dans le choix de la direction de ses études. En effet le nouveau diplôme procurera à ces établissements un personnel bien qualifié pour donner un enseignement dans lequel on a principalement en vue les applications techniques.

Ces transformations répondent à une série de vœux qui ont été exprimés ces dernières années dans les réunions de mathématiciens allemands et que l'on retrouve dans les Rapports (¹) rédigés par MM. Holzmuller et Schwalbe. Elles favorisent également le rapprochement entre l'université et l'école technique supérieure, préconisé par M. le professeur Klein dans son discours de Düsseldorf.

Société mathématique de France.

Dans sa dernière séance, du 4 janvier 1899, la Société mathématique de France a procédé au renouvellement de son bureau pour la présente année. M. Guyou, membre de l'Institut, a été nommé président. M. Lecornu, président sortant, a exprimé à la Société sa reconnaissance pour le concours qui lui a été apporté dans l'accomplissement de sa tâche.

A cette séance assistaient deux des membres de notre comité de patronage, MM. Ziwet (États-Unis) et Greenhill (Grande-Bretagne), ce dernier de passage à Paris. M. Laisant a présenté à la Société un spécimen de l'Enscignement mathématique, et, sur la demande qui lui en était faite, il a exposé sommairement le but et le plan général de cette Revue nouvelle.

M. Painlevé a fait une communication fort intéressante sur l'application des groupes de transformations de M. Lie à la théorie des équations différentielles.

⁽⁴⁾ Le rapport de M. Holzmuller a été inséré dans la Zeitschrift für math. u. naturw. Unterricht, année 1896, p. 468-480, 538-549, et dans le Zeitschrift für lateinlose hoehere Schulen, t. VII.

Celui de M. Schwalbe a été reproduit dans le Jahresbericht der Deutschen Mathematiker Vereinigung, t. V, p. 23-42, 1896.